

Une étiquette qui colle à moitié

La Confédération veut remplacer en 2010 l'Etiquette Energie par un nouveau label, l'Etiquette Environnement.

■ MARC AUDAR
L'effet sur le climat, la pollution atmosphérique, le bruit, la fabrication de carburant, l'encombrement sont censés affiner le classement de la nouvelle Etiquette Environnement. Un classement qui pourrait servir à la fixation des taxes cantonale et fédérale à l'importation. 6000 modèles ont été notés sur la base d'un prototype de critères mis en consultation auprès des cantons et des milieux intéressés (extraits de la liste sur notre site www.revueautomobile.ch).
A la différence de l'Etiquette Energie qui ne comporte que sept classes - de A à G -, l'Etiquette

Environnement attribue des points dans une large plage, laissant augurer de l'étendue de la marge de manœuvre fiscale le cas échéant. La Toyota Prius est la mieux placée avec 76 points, la Nissan Patrol Gr. 3.0 la pire avec 919 points.

La morale est sauve: la bi-mode ultramoderne l'emporte haut la main devant le 4x4 à l'ancienne à moteur diesel. On applaudirait des deux mains si le procédé avait été mené à la mesure de son ambition de «rendre le parc helvétique plus moderne et plus efficace en termes de consommation des ressources (sic)». Les critères rete-

nus sont en effet limités à l'utilisation du véhicule. Un bilan environnemental complet et crédible se doit de considérer aussi l'impact lié à la production, puis à l'éli-

mination. Autant de données certes difficiles à collecter par un pays ne comptant ni constructeur, ni éliminateur-récupérateur spécialisé depuis l'abandon du projet de l'usine d'Auto-

Recycling de Monthey. De fait, force est d'admettre que l'intégration de tels critères peut réserver

quelques surprises. L'étude américaine «Dust to Dust» (poussière à poussière) évoquée dans la RA en ce début d'année révélait que la Prius, considérée de sa conception à son élimination, obtient une moins bonne note que le Hummer H3! Selon CNW Marketing Research Inc, auteur de ce travail, le consommateur ne paie finalement que 10% de l'énergie totale permettant à un véhicule d'exister. Un prix qui ne se règle pas uniquement en dollars et qui suffit à soulever un coin de cette future Etiquette Environnement décidément mal collée...



PUBLICITE

Questions :

- Après la lecture de cet article, est-ce que vous estimez que l'étiquetteEnergie est un critère à prendre en compte pour l'achat d'une voiture ?
- Estimez-vous que l'information est suffisante pour vous permettre de vous faire une opinion sur la crédibilité de l'étiquetteEnergie ?